
Christophe Voilliot

La candidature officielle en France de la Restauration aux débuts de la IIIe République. Retour sur l'historiographie d'une pratique d'État

thèse pour le doctorat en science politique sous la direction de Bernard Lacroix, Université Paris 10-Nanterre, 3 volumes, 224, 211 et 121 f°, soutenue le 13 décembre 2002 devant un jury constitué de Pierre Gaborit (président), Dominique Dammame, Brigitte Gaïti, Raymond Huard et Bernard Lacroix, mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Christophe Voilliot, « La candidature officielle en France de la Restauration aux débuts de la IIIe République. Retour sur l'historiographie d'une pratique d'État », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 20 juin 2005, Consulté le 10 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index456.html> ; DOI : 10.4000/rh19.456

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index456.html>

Document généré automatiquement le 10 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Christophe Voilliot

La candidature officielle en France de la Restauration aux débuts de la III^e République. Retour sur l'historiographie d'une pratique d'État

thèse pour le doctorat en science politique sous la direction de Bernard Lacroix, Université Paris 10-Nanterre, 3 volumes, 224, 211 et 121 f°, soutenue le 13 décembre 2002 devant un jury constitué de Pierre Gaborit (président), Dominique Dammame, Brigitte Gaïti, Raymond Huard et Bernard Lacroix, mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

Pagination de l'édition papier : p. 278-283

Pourquoi s'intéresser aujourd'hui, en ce début de XXI^e siècle, à la candidature officielle, c'est-à-dire à des pratiques réputées révolues ? À des pratiques dont les dernières réminiscences attestées en France sont *a priori* plus que centenaires ? De prime abord, il n'est pas certain qu'un historien puisse se poser (ou doive se poser) la question en ces termes. La connaissance du passé n'est-elle pas pour ce dernier une justification suffisante à l'investigation scientifique en général et à l'entreprise d'une thèse de doctorat en particulier. Mais qu'en est-il pour le politiste ? À tort ou à raison (je laisse ici de côté un aspect de la question sur lequel je reviendrai ultérieurement), ce dernier est souvent sommé de justifier, ou au moins de présenter, son travail à travers le prisme d'une définition contemporaine de la politique : ne vaut en ce sens que ce qui fait écho à des pratiques politiques contemporaines. Dans ce cadre, il demeure certes possible de se montrer attentif aux traces anciennes de pratiques présentes : le politiste ne répugne pas à l'archéologie... Mais il est plus rarement encouragé à se laisser aller aux délices d'une immersion qui, pour ne pas verser dans l'anachronisme, ne devrait rien au présent ou, plus exactement, ne considère pas son environnement comme un point de départ mais comme le produit de processus et d'enchaînements qu'il convient de restituer dans leur historicité.

Cette posture n'est pas aussi inconfortable qu'elle en a l'air... Évacuer (au moins en apparence) les contingences du présent au profit d'un passé souvent plus pittoresque et plus romanesque est une forme de (ré)enchantement auquel il est difficile de demeurer insensible --surtout si on découvre et que l'on éprouve la sociologie de Max Weber. C'était en tout cas mon sentiment à l'issue d'un mémoire de DEA consacré aux parlementaires duellistes sous la III^e République, et dont l'issue heureuse fut un encouragement à poursuivre mes recherches sur des pratiques en partie tombées dans l'oubli ou reléguées au rang d'anecdotes historiques. Voilà dans quelles circonstances je me suis mis en quête d'un sujet de thèse dont je souhaitais qu'il présente les mêmes propriétés historiographiques ; ce sujet devait au demeurant pouvoir s'inscrire dans un des axes de recherche du laboratoire auquel j'étais désormais rattaché (le GAP), en l'occurrence la construction de l'État parlementaire.

Mais pourquoi précisément la candidature officielle ? Avec les risques que présente la mise en abîme d'une trajectoire personnelle, je livre à votre sagacité cette hypothèse : une mise en contact précoce, et antérieure à mes études de science politique, avec les pratiques électorales m'incitait probablement à retrouver dans un thème de recherche "le dessous des cartes" et "l'arrière-cuisine électorale" qui m'étaient familiers et dont la candidature officielle (dans la vision commune qui était la mienne à l'époque) représentait, si ce n'est un archétype, au moins un exemple passé digne d'intérêt. Intérêt dont j'ai néanmoins longtemps douté, malgré les encouragements de mon directeur de thèse, en vertu des impressions contradictoires que me procuraient mes lectures sur le sujet.

Initialement, ce travail devait donc prendre la forme d'une enquête sur les pratiques de la candidature officielle. Or, assez rapidement, au vu de mes premières investigations,

un décalage m'est apparu entre l'image publique de la candidature officielle issue de l'historiographie (principalement les travaux des historiens spécialistes du Second Empire) et les traces laissées par ces pratiques dans les archives. Inversement, la lecture de deux auteurs n'ayant en commun que leur approche "réaliste" des opérations électorales et la solidité de leur documentation, l'historien américain Sherman Kent et le "publiciste" français Alexandre Pilenco, m'incitait à prendre une certaine distance vis-à-vis de cette image publique consacrée pour tenter de comprendre comment elle s'était construite dans les affrontements du passé avant d'être ratifiée par l'historiographie. Pour le dire autrement, construire la candidature officielle comme objet de recherche, semblait imposer de rompre à la fois avec le sens commun --la candidature officielle comme une curiosité électorale passée-- et le sens commun savant qui le redoublait --la candidature officielle comme la forme prise par les opérations électorales sous le Second Empire. Il s'ensuit que cette enquête sur les pratiques de la candidature officielle devait s'articuler avec une enquête conjointe et simultanée sur son historiographie.

Pour autant, cette attention accordée aux producteurs et aux produits de l'historiographie, ne devait ni me détourner du travail empirique ni me dispenser d'une enquête dans les archives. Bien au contraire, pour pouvoir appréhender ces constructions sociales que sont les produits du travail historiographique, il était indispensable d'entamer ces investigations sur la base d'une enquête rigoureuse et détaillée, afin de pouvoir attester, documents à l'appui, de la "réalité" des formes successives de candidatures recommandées, de l'ampleur des pratiques administratives et électorales liées à ces candidatures et de leur récurrence tout au long du XIX^e siècle.

Quelle direction devait suivre ce retour dans les archives ? À la fois celui d'un recensement des traces des pratiques de la candidature officielle (par exemple les circulaires ministérielles confidentielles) et celui d'une analyse sociale des acteurs mobilisés et intéressés par ces candidatures recommandées --les "candidats" au premier chef mais aussi les agents de l'administration. L'étendue du travail à effectuer pouvait cependant faire obstacle à une administration raisonnable et raisonnée de la preuve, et ce d'autant plus que, n'étant pas historien de formation, je devais aussi apprendre à me repérer dans les fonds d'archives. C'est pourquoi, là encore à la suite de mes premières investigations, je décidais de concentrer mes efforts sur ce qui m'apparaissait, et qui m'apparaît toujours, comme une conjoncture fondatrice, à savoir la "crise" des années 1815-1816 et les élections générales provoquées par la dissolution de la chambre des députés. Un des premiers moments de ce travail a donc consisté à montrer comment, dans cette conjoncture spécifique, la candidature officielle est apparue comme une technologie de sortie de crise à l'usage des détenteurs des positions centrales de pouvoir. Ce premier résultat de l'enquête, mais aussi l'ampleur de la documentation disponible sur les élections législatives de 1816, m'ont alors conduit à approfondir ce travail et à mener à bien une analyse prosopographique portant non seulement sur les députés élus à l'automne 1816, mais aussi sur l'ensemble des candidats à ces élections, ce qui représente 1099 fiches biographiques informatisées. Les analyses factorielles de correspondance réalisées à partir de ce fichier m'ont ainsi permis de confirmer : 1/ ce que l'on savait déjà, et que les acteurs eux-mêmes découvraient au vu des résultats de l'élection, à savoir les succès remportés par les candidats recommandés par l'autorité royale aux dépens des ultra-royalistes ; 2/ mais en outre et surtout de mettre en évidence des propriétés sociales distinguant les candidats officiels de l'ensemble des autres candidats.

Au vu de ces résultats, et en prenant en compte les traces archivistiques des pratiques administratives et électorales des élections de 1816, s'imposait alors une définition préalable de la candidature officielle entendue comme un ensemble de transactions entre agents mobilisés pour l'obtention de charges électives qui fonctionne comme un mécanisme de "concentration de capital symbolique" (l'expression est empruntée à Pierre Bourdieu) à travers un travail de mobilisation relatif à l'opération électorale et qui donne ainsi naissance à un répertoire d'action spécifique. À partir de cette définition préalable, mon travail s'est partagé entre deux directions : 1/l'étude de l'évolution de ce répertoire d'action à travers la succession de conjonctures gouvernementales et les transformations des configurations électorales, notamment à la faveur de l'introduction du suffrage universel ; 2/l'étude des dénonciations et des différentes formes de contestation des pratiques de la candidature officielle.

Le changement d'échelle ainsi opéré par rapport à l'historiographie de la candidature officielle lorsqu'elle épouse étroitement les bornes chronologiques du Second Empire permet

de comprendre pourquoi et comment la candidature officielle, loin d'être un phénomène intrinsèquement liée à un type de régime "autoritaire", est un ensemble de pratiques d'État récurrentes qui acquièrent une plus grande visibilité après 1852 du fait de la généralisation de leur usage puis au cours de la décennie 1860 du fait des contestations dont ces pratiques sont l'objet de la part des "opposants" au régime impérial. Or, pour reprendre une formule de Charles Péguy que j'ai fait figurer en exergue du chapitre consacré à l'euphémisation de la candidature officielle, "quand un mot commence à devenir à la mode, c'est que la réalité qu'il désigne est bien malade". Cette réalité bien malade prend ici la forme, durant les premières décennies de la III^e République, de la "candidature officieuse". En effet, devant l'impossibilité de recourir ouvertement à des candidatures recommandées désormais assimilées aux "candidatures impériales" et susceptibles d'entraîner l'invalidation des députés concernés, les gouvernements "républicains" successifs, peu avares de proclamations solennelles sur la "liberté des élections" et la "sincérité des suffrages", continuent à recourir, dans certaines circonstances, au répertoire d'action de la candidature officielle. Sous le poids des transformations de l'action administrative et de la structuration des entreprises partisans, les traces de telles pratiques se font néanmoins de plus en plus rares au fur et à mesure que l'on avance dans le XX^e siècle.

Ce résumé à grands traits, qui n'avait pour seul objectif que de proposer un aperçu de la dynamique de mon travail, est aussi un préalable à un exposé, plus systématique cette fois, des résultats mais aussi des prolongements possibles de cette enquête.

1/Parce qu'il est en premier lieu une enquête sur les pratiques de la candidature officielle sur une longue durée, ce travail m'a conduit à mettre en évidence et à étudier un répertoire d'action spécifique partie prenante des transformations de l'opération électorale dans la France post-révolutionnaire. À partir des bouleversements dans la répartition et dans les modalités d'accès aux charges publiques que la Révolution française entraîne, sont en effet apparus deux impératifs pratiques --"faire voter" et "faire élire"-- qui structurent les usages récurrents et l'évolution des pratiques de la candidature officielle, des premières candidatures recommandées du Directoire aux formes plus euphémisées de la III^e République.

2/L'étude des pratiques de la candidature officielle apporte ainsi un éclairage renouvelé sur les transformations de l'opération électorale. À travers les repères chronologiques que suggère l'étude du répertoire d'action de la candidature officielle, apparaissent quelques-unes des inflexions significatives de l'opération électorale lorsqu'elle devient "technologie d'État" : des procédures de "nomination élective" encore marquées par le "faire corps" d'Ancien Régime aux élections "concurrentielles" de la décennie 1880. Le passage de luttes électorales --où le "label" officiel consacre une inégalité de fait entre concurrents en la redoublant symboliquement-- à des compétitions de plus en plus formalisées entre entreprises politiques ayant pris la forme d'entreprises partisans contribue ainsi à la formalisation et à la structuration de ce que l'on peut considérer comme un "champ politique" dans les dernières décennies du XIX^e siècle.

3/Les usages récurrents de formes de candidatures recommandées sont également inséparables des luttes qui opposent entre eux des groupes mobilisés pour le contrôle et la définition des positions d'État. L'étude des modalités pratiques d'attribution du "label" officiel (ou, pour le dire autrement, des modalités de sélection des candidats), rend visible ces "fractions d'élite monopolistique" en quête des profits symboliques et matériels associés à des positions et à des postes qui donnent une forme de mainmise collective sur l'avenir collectif. Les candidats officiels, et les agents de l'administration qui en favorisent la promotion, contribuent en effet d'autant plus à l'institution de l'État qu'ils sont contraints de se placer sous l'autorité et le patronage de ce dernier.

4/À travers ce travail, j'ai enfin acquis la conviction que, même tributaire des méthodes et des résultats de l'historien, comme je l'ai été dans cette enquête, le politiste me semble fondé à considérer le travail historiographique comme une forme d'objectivation. Construction sociale, inséparable d'enjeux présents des usages du passé, le travail historiographique n'est pas réductible aux documents qui en sont les produits. Il doit donc être pris en compte en tant que tel par une science politique soucieuse de l'historicité des objets sur lesquels elle se

propose d'apporter un éclairage qui ne peut être une simple mise en forme, aussi rigoureuse et stimulante soit-elle, des travaux des historiens.

Compte tenu de ces éléments, et sans préjuger des appréciations que vous porterez sur ce travail, des prolongements à une telle enquête me semblent possibles, ce qui est aussi une manière d'en souligner certaines des limites dans sa forme actuelle. Qu'il me soit permis ici de me référer à Norbert Élias, et plus exactement à la conclusion de son livre *La dynamique de l'Occident* : "C'est la mise en parallèle des événements de notre temps et des faits passés qui révèle le profil particulier des transformations anciennes du tissu social. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, c'est l'observation des faits présents qui permet de mieux comprendre les phénomènes passés, et c'est l'approfondissement du passé qui ouvre l'accès à ce qui s'accomplit sous nos yeux". Approfondir le passé, ce que j'ai tenté de faire à propos de la candidature officielle, permet d'apporter un éclairage nouveau à certains faits présents, ceux précisément dont la science politique s'empare si volontiers. J'en propose un exemple (dans la conclusion de la thèse) à propos des élections présidentielles de 2002 et de cette étrange configuration qui fait de Jacques Chirac, lors du second tour du scrutin qui l'oppose à Jean-Marie Le Pen, une sorte de "candidat officiel" de la République. Mais cette analyse, qui n'est d'ailleurs qu'esquissée, n'est pas le seul prolongement possible de ce travail à mes yeux. Ce qui peut en constituer *a priori* l'insuffisance majeure, à savoir l'absence de toute dimension comparative, laisse au vrai ouvert un vaste domaine de recherches qui, en appréhendant l'évolution des pratiques électorales à l'aune d'une dynamique plus générale, permettrait sans doute, une évaluation plus circonstanciée de (ou des) singularités de l'État parlementaire tel qu'il se construit en France au XIX^e siècle. Qui plus est, comme le souligne Christophe Charle dans l'avertissement de son ouvrage consacré à *La crise des sociétés impériales*, la comparaison est aussi un "outil d'analyse de ses propres préjugés" et singulièrement de ceux qui restent attachés à ces constructions sociales singulières que sont les historiographies nationales. Pour approfondir notre passé, il faut aussi approfondir celui des autres, le regard qu'ils portent sur le nôtre et celui que nous portons sur eux. Pour avoir tenté d'éviter les pièges de l'anachronisme, j'espère seulement ne pas avoir ce faisant versé dans une forme plus cachée, oserais-je dire plus subtile, d'ethnocentrisme...

Je terminerai cette présentation en me remémorant les conseils du sociologue américain C. Wright Mills (dans l'appendice de *L'imagination sociologique* consacré au "métier d'intellectuel"). "Écrire, nous dit-il, c'est prétendre se faire écouter. Telle est la loi de tout style. C'est aussi revendiquer au moins un statut suffisant pour se faire lire. Le jeune universitaire revendique l'un et l'autre, et comme il se sent mal placé dans la collectivité, il revendique le statut avant de prétendre à l'attention du lecteur". Au-delà des circonstances qui nous réunissent aujourd'hui, j'aimerais au moins avoir suscité un peu d'attention de la part de mes premiers lecteurs.

Pour citer cet article

Référence électronique

Christophe Voilliot, « La candidature officielle en France de la Restauration aux débuts de la IIIe République. Retour sur l'historiographie d'une pratique d'État », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 20 juin 2005, Consulté le 10 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index456.html> ; DOI : 10.4000/rh19.456

Référence papier

Christophe Voilliot, « La candidature officielle en France de la Restauration aux débuts de la IIIe République. Retour sur l'historiographie d'une pratique d'État », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 25 | 2002, 278-283.

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Licence portant sur le document : Tous droits réservés

Thèses et HDR dix-neuviémistes : 2002